

nationale et du Bien-être social. La Direction des aliments et drogues compte-t-elle publier de nouvelles normes réduisant la quantité de DDT autorisée dans la culture des plantes alimentaires. Dans ce cas, quand ces nouvelles normes seront-elles publiées?

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** La Direction des aliments et drogues étudie la question. Aucune décision n'a encore été prise.

**M. Harding:** J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme il est de plus en plus sûr que la proportion du DDT et d'autres pesticides toxiques est sur le point de dépasser la limite de sécurité dans beaucoup de régions du Canada, le ministre voudrait-il, conjointement avec d'autres ministères de l'État, faire entreprendre une étude complète des effets du DDT et autres pesticides toxiques sur notre environnement et, en particulier, sur nos sources d'aliments?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. La question du député prête presque à controverse. Peut-être, cependant, le ministre veut-il y répondre?

**L'hon. M. Munro:** D'après les plus récents relevés communiqués par le ministère, le taux de ces produits toxiques n'atteindrait pas les proportions alarmantes que décrit le député.

### LES POSTES

#### LE RETARD DE LA DISTRIBUTION DES RAPPORTS AU SUJET DES POSTES

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au président du Conseil privé s'il est maintenant en mesure de nous expliquer pourquoi les rapports de M. Martin au sujet des Postes n'ont été communiqués que vendredi dernier, soit de sept à neuf semaines après qu'on eut pris les décisions. J'adresse cette question au président du Conseil privé parce que le ministre des Postes a signalé la semaine dernière, que c'était du ressort du président du Conseil privé.

**L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé):** Ce n'est pas de mon ressort, monsieur l'Orateur, mais je pense qu'un de mes collègues est prêt à répondre à la question.

**L'hon. James Richardson (ministre des Approvisionnements et des Services):** Les trois rapports, étroitement reliés entre eux, de l'arbitre en chef de la Commission des relations de travail dans la fonction publique, sur les griefs du Conseil des unions des

[M. Harding.]

employés des Postes sont parvenus à la Commission le 16 juin 1969. Ils ont été distribués le 4 juillet 1969. Les 13 jours ouvrables écoulés entre la date de leur réception et le jour où ils ont été distribués ont été consacrés à leur impression, à la correction des épreuves et à l'impression finale. Ce délai est normal et rien ne prouve que les travaux aient été retardés.

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser. Le délai est peut-être normal, mais dans ce cas il faudrait plus d'explications.

Je demanderais au ministre des Approvisionnements et Services s'il peut expliquer le fait que les décisions de M. Martin sont datées dans un cas du 30 avril et dans l'autre du 15 mai. Le service postal canadien est-il vraiment si lent?

### LA CONSOMMATION

#### LE CONTRE-PLAQUÉ DE SAPIN—LA DIFFÉRENCE DANS LES PRIX CANADIENS ET AMÉRICAINS

**M. J. G. Lind (Middlesex):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser ma question au ministre de la Consommation et des Corporations. Je me demande s'il peut donner aux Canadiens l'assurance qu'il fera enquête sur la différence dans le prix du contre-plaqué de sapin américain, qui coûte environ \$40 de moins le mille que le contre-plaqué de sapin canadien et sur la possibilité que l'Association des contre-plaqués de Colombie-Britannique ne maintienne pas les prix pour les fabricants, exploitant ainsi le public canadien?

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur l'Orateur, je me renseignerai volontiers même si je crois savoir que le contre-plaqué canadien, surtout celui de Colombie-Britannique, est d'une qualité bien supérieure à celle du contre-plaqué américain.

**M. Lind:** Je sais que certaines catégories de contre-plaqué américain sont inférieures aux nôtres, mais je signalerais au ministre que leur contre-plaqué hydrofuge est de beaucoup supérieur au nôtre.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie.

### LE CENTRE NATIONAL DES ARTS

#### LA DÉMISSION DE LA DIRECTRICE DES RELATIONS PUBLIQUES—SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Ma question s'adresse au secrétaire d'État. M<sup>lle</sup> Mary Jolliffe va-t-elle démissionner de